



Communiqué n° 8 du 1^{er} mai 2019

ARBORICULTURE

FEU BACTERIEN

Les conditions pour des risques d'infections florales sur pommiers ont été présentes le 24 avril, mais atténuées par les faibles précipitations et le foehn violent limitant le vol des abeilles. Par précaution, surveillez tout de même dans une quinzaine de jours les parcelles déjà atteintes par le passé, afin de détecter une éventuelle apparition de symptômes de cette bactérie.

POMMIERS : TRAITEMENT POST-FLORAL

Cette année, nous n'avons pas pu organiser les contrôles post-floraux en groupe sur les pommiers.

La floraison des pommiers est terminée et les insecticides ci-dessous peuvent être utilisés sans danger pour les abeilles, pour autant que les interlignes et les abords immédiats des parcelles soient fauchés avant l'application.

En présence de colonies vivantes de **pucerons cendrés**, intervenir rapidement dès la fin de la floraison.

- Produits : Alanto, Teppeki (efficaces contre toutes les espèces de pucerons), ou produits admis en bio : deuxième application de Neem-Azal ou Oikos (efficaces surtout contre le puceron cendré), pyrethrines naturelles ou sels de potassium.

Si le seuil de tolérance pour les **chenilles de printemps** (capua, cheimatobies, noctuelles) est dépassé, vous pouvez intervenir avec l'un des produits suivants :

- Produits : Steward, Mimic, Prodigy, Affirm ou des produits admis en bio tels par exemple Parexan N.

Carpocapses des pommes et des poires : nous vous rappelons que c'est le dernier moment pour mettre en place dans vos parcelles les diffuseurs pour la confusion sexuelle.

COCHENILLE FARINEUSE

Nous avons constaté l'éclosion des premières larves (N1) dans les vergers depuis une dizaine de jours, mais leur nombre reste très faible au vu des températures fraîches. Dans le périmètre de lutte obligatoire, il est encore tôt pour appliquer un insecticide. Pour les parcelles fortement atteintes l'année dernière et qui peuvent être traitée au Movento SC, nous conseillons une application la semaine prochaine (quand la météo sera plus clémente).

Nous vous rappelons que les différentes informations concernant ce ravageur se trouvent sur notre site internet sous « [Actualités de l'arboriculture](#) » et sous l'onglet « [Ravageur](#) » de la « *Protection des plantes* ».

VITICULTURE

Les températures de cette dernière semaine, nettement inférieures à la norme, ont entraîné un fort ralentissement de la croissance de la vigne. Son développement compte une petite semaine de retard sur la moyenne des 10 dernières années.



NOCTUELLES, BOARMIE

La pression de ces chenilles ronges-bourgeons dans le vignoble valaisan est demeurée très faible. Dans les secteurs tardifs, il est encore temps de contrôler le taux de bourgeons rongés sur plusieurs séries de 10 ceps consécutifs réparties dans la parcelle. En cas de dépassement du seuil de 2-3 % de bourgeons rongés, un traitement peut s'avérer utile.

ACARIENS

Dans les secteurs précoces (3 à 5 feuilles étalées), un contrôle des acariens peut être effectué ces jours-ci (typhlodromes, araignées rouges et acariose). Nous vous recommandons de contrôler particulièrement vos jeunes vignes (2^e et 3^e feuille de cépages sensibles comme le Sylvaner, Amigne, Ermitage, Païen, Galotta...).

Un traitement se justifie uniquement si vous constatez un blocage de croissance dû à l'acariose ou si des araignées rouges étaient présentes sur plus de 60 % des feuilles contrôlées, alors que les typhlodromes se trouveraient en plus faible proportion.

MILDIU - OÏDIUM : QUAND DEBUTER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES FONGIQUES ?

La date du premier traitement de l'année contre le mildiou et/ou l'oïdium doit être raisonnée en fonction du risque d'infection, de la sensibilité des parcelles et du type de produits phytosanitaires utilisés.

Concernant le **mildiou**, les œufs d'hiver (oospores) sont arrivés à maturité le 25 avril dans les situations très précoces (bas du coteau en rive droite du Rhône), contrairement au sommet du vignoble et en rive gauche où ils ne sont pas encore mûrs. Aucune infection primaire n'a été enregistrée à ce jour, ni n'est prévue ces prochains jours, **ce qui rend actuellement inutile tout traitement contre cette maladie**. Le premier traitement doit idéalement être placé juste avant les premiers risques d'infections secondaires. Cette stratégie peut généralement être appliquée dans les parcelles « sans produits de synthèse », excepté celles à forte pression de mildiou, où un traitement préventif effectué avant la première infection primaire est recommandé. Le site www.agrometeo.ch vous informe quotidiennement de la situation.

A noter que la sécheresse de ces derniers mois (seulement 105 litres/m² à Sion depuis le 1^{er} janvier) est défavorable à la germination des oospores.

Pour réussir la lutte contre l'**oïdium**, il est important de limiter le développement du champignon sur les feuilles en début de saison. Ceci évite qu'il ne contamine le raisin plus tard. La date du premier traitement est à raisonner en fonction de la sensibilité de la parcelle. Celui-ci doit être effectué :

- au stade 5-6 feuilles étalées dans les parcelles sensibles (= symptômes d'oïdium sur raisins régulièrement observés l'été dernier ou à la récolte);
- au stade 10 feuilles étalées dans les parcelles peu sensibles (saines chaque année à la véraison).

Ainsi, à ce jour, un traitement se justifierait uniquement contre l'oïdium dans les parcelles sensibles ayant déjà atteint le stade 5-6 feuilles étalées. Dans les autres situations (vignes n'ayant pas atteint ce stade de développement ou parcelles peu sensibles à l'oïdium), ce premier traitement doit être différé.

En cas de traitement précoce contre l'oïdium, l'ajout d'un produit anti-mildiou demeure généralement inutile tant qu'aucune infection primaire n'est signalée.

RISQUE DE GEL

Afin de réduire les risques de gel de printemps, il convient de raisonner l'entretien du sol dans les endroits sensibles. Ainsi, les enherbements doivent être maintenus courts dans les cultures basses et mi-hautes et le travail du sol doit être évité durant cette période.

Dans les secteurs fréquemment touchés, il peut être intéressant à l'avenir de laisser un sarment de réserve supplémentaire, non taillé et non courbé, qui sera éliminé après la période de risque de gel.

RAPPORT DE L'ANNEE VITIVINICOLE 2018

L'Office cantonal de la viticulture a publié son rapport annuel. Il est disponible sur le site internet du SCA ou peut être directement commandé au dit Office.